



# SNUipp FSU U. ESPAGNE

## PRÉCISIONS SUR LE MI-TEMPS À L'AEFE.

En France, le temps partiel est de droit (raison familiale : enfant de moins de trois ans , soins à donner à un proche , création d'entreprise) ou sur autorisation (autres raisons).

### Demande et accord

- Demande avant mi-novembre, avis de la CCPLocale fin novembre 2011, avis de la CCPCentrale et décision de l'AEFE en fév.mars.
- Conditions AEFE : avoir trois ans de contrat
- Accordé pour une année.
- Peut être renouvelé (=nouvelle demande).
- Critères fixés par l'AEFE :
  - pour des soucis de santé de l'agent, ou d'un de ses proches (enfant, conjoint)
  - pour élever ses enfants, dont un de moins de 3 ans à la date de la rentrée
  - pour poursuivre des études ayant un rapport avec la profession.

C'est à la **CCPC** de mars 2011 que l'AEFE a restreint les critères. Le SNUipp, qui revendique le droit au temps partiel choisi, avait défendu les demandes de tous les collègues, il avait ainsi pu faire bouger les critères initiaux, particulièrement restrictifs, et obtenir quelques avis favorables supplémentaires. **Seul le SNUipp n'avait pas voté en faveur des décisions finales de l'AEFE.** À la CCPL comme à la CCPC, le SNUipp continuera de défendre vos demandes et revendiquera la prise en compte d'autres critères, tout aussi justifiés.

### Rémunérations et prestations sociales

- Salaire et ISVL : 50%
- Avantage familial : entier
- CAF : vous avez droit au Complément de libre choix d'activité  
<http://www.caf.fr/cataloguepaje/ActiPaje.htm>

### Carrière

- Les années à mi-temps sont considérées comme à temps plein pour l'avancement et les promotions.

### Retraite

Prise en compte dans le calcul :

- des services effectifs (ouverture des droits à pension) : à temps plein
- de la durée d'assurance (calcul de la décote) : à temps plein
- du montant de la pension : à mi-temps\*

\* : le versement d'une surcotisation pour temps plein n'est pas autorisé à l'AEFE

Ce dispositif, limité à 4 trimestres en France, est onéreux : ex. P.E. 8ème échelon = 442€/mois.